

Attestation

relative à la remise de sacs à ordures gratuits

Les personnes âgées, malades ou souffrant d'un handicap, vivant à domicile, qui doivent utiliser au quotidien des protections contre l'incontinence produisant un volume important de déchets peuvent recevoir, de la part de la commune de Chalais un lot de 30 sacs à ordures taxés gratuits par année, contre la remise de la présente attestation. Cette attestation est valable pour une seule période d'un an.

En tant que professionnel.le de la santé (médecin traitant ou inf. à domicile) j'atteste que mon.ma patient.e :

Nom, prénom	
Date naissance	
Adresse	
NP, Localité	
Domicile	

nécessite l'utilisation quotidienne de protections contre l'incontinence et peut bénéficier de la remise de sacs à ordures gratuits de sa commune pour l'année 2021.

Identité du.de la professionnel.le de la santé

Nom, prénom	
Profession (méd./ inf. à domicile)	
Adresse NP Localité	
Tél.	
Organisation SAD	

Par ma signature, je certifie que toutes les informations susmentionnées sont exactes.

Sierre, le Timbre et signature :